



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AUX FAMILLES DE LA CONFÉDÉRATION
DES ASSOCIATIONS FAMILIARI CATTOLICHE DI FRANCIA**

Venerdì, 3 novembre 1989

*Monsieur le Cardinal,
Chers Frères dans l'épiscopat,
Chers amis,*

1. Au terme de votre pèlerinage à Rome, je suis heureux de pouvoir vous rejoindre auprès du tombeau de Pierre. Je remercie le Cardinal Decourtray et votre Président de m'avoir présenté *les Associations Familiales catholiques* de France dont vous constituez une importante délégation.

Prière et réflexion ont marqué vos journées en cette ville où, à la suite de Pierre le premier des Apôtres, de Paul l'Apôtre des nations, les martyrs, les saints et de nombreuses générations de chrétiens ont travaillé intensément à bâtir l'Eglise. A votre tour, familles chrétiennes, vous prenez une conscience renouvelée de votre vocation et de votre mission, dans l'Eglise et dans le monde.

L'enseignement du dernier Synode des Evêques a récapitulé ce qu'on attend des *fidèles laïcs*. Vous avez tenu à prendre à votre compte le contenu de l'exhortation apostolique qui a traduit le message du Synode; je vous en félicite. Il était bon de faire cette halte de méditation, afin de repartir plus ardents sur vos chemins de baptisés, époux, parents, jeunes et enfants. Familles, vous constituez les cellules fondamentales de l'Eglise. Reconnaissez votre mission et sachez que toute la communauté ecclésiale compte sur votre vitalité et votre générosité!

2. En tant que membres des Associations Familiales Catholiques, le premier témoignage que l'on attend de vous, c'est celui de *familles qui vivent leur vocation propre selon l'Evangile*, en accord avec les orientations que donne l'enseignement de l'Eglise. Dans ce sens, votre Président vient de dire votre adhésion à cet enseignement qui vous paraît à la fois vrai et proche de votre

condition. Le témoignage des familles est essentiel: il répond à l'intention profonde de la doctrine morale de l'Eglise qui respecte l'être humain, qui désire son bien, qui l'invite à se montrer fidèle à Dieu créateur.

Il est vrai que vous vous trouvez quotidiennement affrontés à l'incompréhension ou à *la contestation de principes éthiques* pourtant fondamentaux pour la vie et l'épanouissement de chacun dans le couple et la famille. On en vient à donner peu de prix à la fidélité conjugale et même à l'institution du mariage. En revendiquant la liberté d'accepter ou de refuser la paternité et la maternité, on en vient à détourner de son sens l'exercice de la responsabilité des couples, légitime assurément, mais à condition de ne pas faire violence à la condition naturelle de la sexualité humaine qui est le don de Dieu. On en vient aussi, malheureusement, à ne pas respecter la vie même de l'enfant déjà conçu, à se déclarer maître de son droit de vivre. En somme, dans le monde contemporain, on réduit souvent les relations inter-personnelles à un désir de possession, sans véritable accueil de l'autre. On pense exalter l'autonomie de l'homme et l'on méconnaît les sources vives de l'amour qui sont en Dieu et l'infinie générosité dont Dieu rend capables ceux qui se savent aimés de lui.

3. Face à ce qui nous inquiète ainsi, vous savez bien qu'il ne suffit pas de parler ou d'avertir. Le témoignage le plus convaincant est donné par ceux qui vivent les exigences évangéliques, qui les comprennent intimement et y trouvent leur épanouissement dans une conception équilibrée de la vie familiale. Baptisés accueillant en vous la présence du Sauveur et l'aide de sa grâce, membres vivants de la communauté ecclésiale, vous pourrez proposer le «modèle» chrétien de la famille d'autant mieux que votre manière d'agir sera fondée dans la charité du Christ Sauveur. Pour demeurer fidèles aux engagements du mariage, les efforts et les renoncements nécessaires, accomplis en union avec le sacrifice rédempteur du Christ et offerts dans le sacrement de l'amour sauveur qu'est l'Eucharistie, apparaîtront comme les fruits d'une générosité consentie sans raidissement et même heureusement.

Dans un mouvement familial comme le vôtre, on peut faire beaucoup pour *assimiler l'enseignement moral*, pour lui donner *l'expression simple qui découle de l'expérience*, avec plus de crédit quand on voit les familles s'entraider mutuellement pour résoudre leurs difficultés de toute nature! Que les familles se montrent accueillantes et capables d'encourager les foyers blessés qui ont besoin de compréhension et de soutien.

Ce que je viens d'évoquer, ce sont quelques objectifs de toute *pastorale familiale*: aider les familles à s'épanouir sainement et à remplir leurs rôles dans l'Eglise. La première responsabilité de cette pastorale revient aux Pasteurs des diocèses et à ceux qu'ils ont délégués. Je vous encourage à continuer une collaboration confiante avec eux, dans *la complémentarité* avec les mouvements de spiritualité, avec les organismes de formation de jeunes et d'adultes, de préparation au mariage, les uns et les autres travaillant dans le même but.

4. Il est une tâche sur laquelle je voudrais insister car vous y avez une responsabilité particulière. Je pense à l'*éducation religieuse des enfants et des jeunes*. Le document post-synodal le souligne: «Il va de soi que les parents chrétiens sont les premiers catéchistes, irremplaçables, de leurs enfants, habilités qu'ils sont à cette tâche par le sacrement du mariage»[1]. Les parents remplissent d'abord ce rôle au foyer, pour l'éveil religieux des petits. Ensuite la paroisse et l'institution scolaire constituent un cadre essentiel pour la formation religieuse des jeunes. Mais, à ces stades, les parents ne peuvent rester des observateurs. Il leur revient de soutenir activement l'école catholique et aussi de collaborer personnellement à la catéchèse, cela dans les établissements confessionnels comme dans les aumôneries de l'enseignement public. Tout le monde est conscient des difficultés de la tâche et de la nécessité de coordonner les efforts de nombreuses bonnes volontés. Il faut que les parents entretiennent une relation suivie et approfondie avec les éducateurs, et que, pour ceux qui en ont la possibilité, *ils jouent un rôle actif*, au besoin après avoir suivi la formation appropriée proposée par les responsables diocésains. Les familles n'oublient pas que la catéchèse est une mission de l'Eglise, mère qui enfante ses fils et ses filles dans la foi. Et tous les membres du peuple de Dieu sont appelés à participer à l'acte de «tradition», c'est-à-dire de transmission de la révélation reçue par le Christ.

5. D'un autre point de vue, vos Associations familiales remplissent une fonction statutaire importante, celle de *faire entendre la voix des chrétiens dans la société et auprès des autorités* afin d'obtenir en faveur de la famille des conditions plus favorables, sur le plan juridique et sur le plan économique notamment. A ce sujet, je rappellerai simplement ce que dit l'exhortation post-synodale: «Il est urgent de déployer une activité vaste, profonde et systématique, soutenue non seulement par la culture mais encore par des moyens économiques et des institutions législatives, dans le but d'assurer à la famille sa place de *lieu premier d'"humanisation"* de la personne et de la société»[2]. Ces actions prendront prochainement une dimension nouvelle, dans la perspective européenne; vous avez à y penser et à examiner les conséquences de l'intensification des échanges entre pays pour les familles.

D'un mot, je voudrais mentionner également un thème de réflexion important dans ce contexte, c'est celui de *la place de la femme* dans la société. Avec le Synode, le point de vue catholique a été présenté; j'ai aussi développé la méditation et la réflexion dans une Lettre apostolique. Comme je l'ai dit tout à l'heure à propos de l'ensemble des questions éthiques, ces enseignements seront mieux compris par ceux à qui ils s'adressent si les femmes et les hommes qui constituent le peuple de Dieu les assimilent personnellement et en donnent une expression juste, attestée par leur expérience.

6. Avant de conclure, je voudrais *m'adresser à vos enfants* qui participent à ce pèlerinage. Mes amis, je viens de parler à vos parents, et mon discours vous a paru sans doute un peu difficile; je vous remercie d'avoir été patients. Je me réjouis de votre présence. Et j'aimerais que vous gardiez un beau souvenir de moments heureux passés en famille à Rome, au centre de l'Eglise. Rappelez-vous saint Pierre, nous sommes près de son tombeau; rappelez-vous saint Paul. Tous

les deux, ils ont été jusqu'au bout de leur fidélité au Christ. Leur foi et leur enthousiasme pour la communiquer nous encouragent encore maintenant. Rappelez-vous aussi Marie, la Mère de Jésus qui est aussi notre Mère; aux jours de joie comme aux jours de peine, vous savez qu'elle écoute notre prière avec tendresse. Mes jeunes amis, je vous souhaite de découvrir toujours, en grandissant, la beauté du message de l'Évangile et le bonheur d'être des frères dans l'immense famille qu'est l'Église du Christ.

7. Au terme de cette rencontre, je voudrais saluer avec beaucoup de sympathie *les prêtres* qui prennent en charge la pastorale familiale dans vos diocèses et ceux qui accompagnent vos Associations. Je les encourage vivement dans leur ministère.

Aux familles ici rassemblées, et à celles que vous représentez, je confirme *leur mission, qui a sa source dans le baptême et dans le sacrement de mariage*. A la suite de Marie, accueillez la présence du Christ dans votre vie et son appel à la sainteté! A la suite de Pierre et de Paul, soyez prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous^[3]! Vivez dans l'unité de l'amour qui est le don suprême de Dieu! Je vous laisse la parole de Jésus: «C'est moi qui vous ai choisis pour que vous alliez et portiez du fruit et que votre fruit demeure... Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres»^[4]. J'invoque sur vous la Bénédiction de Dieu.

[1] Ioannis Pauli PP. II *Christifideles Laici*, 34.

[2] *Ibid.*

[3] Cfr. *1 Petr.* 3, 5.

[4] *Io.* 15, 16-17.